

**PLENIERE 41**

**Procès-verbal**  
**de la séance du 21 septembre 2015**

**14:00 - 17:00 au CAD**

**Membres présents** : AAFI-AFICS (Odette Foudral), ABA-CIR (Jacqueline Dubath Allaki), Aide française aux aînés (Martina Rawyler), Années à Savourer (Catherine Bernasconi Franchet), AOMS (Roger Fontana, David Cohen), APEGE (Michel Malka, Robert Gurny), Association Alzheimer Ge (Sophie Courvoisier), Cité Générations (Laura Ringuet), Entrelacs (Lydia Müller), Foyers de jour (Rémy Vernay), VIVA (Anne-Claude Juillerat Van der Linden), AVIVO (Annette Zimmermann, Jean Spielmann), Caritas Genève (Marisa Silva, Sylvie Déthiollaz), Comlra (Abraham Sakhnowsky), Conseil des Anciens de Genève (Micheline Toscano, S. Leuba), Conseil des Anciens de Troinex (Raymond Jeanrenaud), Croix-Rouge genevoise (Sylvie Munaretto, Sophie Ortiz), CSP Bel âge (Anne Davoli), FAAG (Hans Peter Graf), Fondation Jura La Tour (Madeleine Bernasconi), Gymnastique Seniors Ge (Martine Sumi, Caroline Chevally, Ismaili Ilir), La Maison de Tara (Daphne Fresle, Anne-Marie Struijk), Le Jardin d'Hedwig (Jacqueline Cramer), Mouvement des Aînés (Olivier Chenu), Pro Senectute Ge (Janine Berberat, Maurice Demont), Rdv des 55 ans et + (Jaqueline De Bay, Lise Wyler, Eliane Rochat).

**Observateurs présents** : CAD – Hospice Général (Yves Perrot), FEGEMS (Lisette Lier), GINA (Astrid Struckelberger), HUG Service Social (Agnès Mollet), Ville de Carouge (Pierre Orelli), Ville de Genève (Stéphane Birchmeier), Ville du Grand-Saconnex (Danièle Poitry), Ville de Meyrin (Christine Luzzatto), Uni3 Genève (Jean-Pierre Rageth).

**Invités** : Gérald Sapey (journaliste), Pascal Mundler (CSP), Andréa Quiroga (Genève Bénévolat).

**Excusés** : Emmanuelle Gentizon (Foyers de jour), Christian Cuennet (MDA), Sabine de Clavière (Jardin d'Hedwig), Barbara Bianchi (Lecture et compagnie), François Loew (FEGEMS), Léo Mérolle (Proasca), Maryvonne Nicolet (Vieillessement actif), Reza Arbabi (UCG), Catherine Bassal (Caritas Genève), Marie-Rose Charvoz et Rolande Golay (APAF), Water Zecca (imad), Philippe Noverraz (Ville de Vernier), Philibert Perrin (FGCAS), Etienne Memebrez (FGCAS), Cyrus Mechkat (FAAG), Laurent Beausoleil (EMS Lancy).

**Secrétariat** : Irina Ionita

Ordre du Jour:

**1<sup>ère</sup> partie**

1. Accueil
2. Présentation d'Irina Ionita, nouvelle Secrétaire de la PLATEFORME
3. **Le Bénévolat : choix ou obligation ?** par Pascal Mundler, CSP responsable des ventes
  - Retour sur le questionnaire par Irina Ionita
  - Table ronde animée par Yves Perrot, avec Anne-Marie Struijk (Présidente de La Maison de Tara), Olivier Chenu (Secrétaire général du MDA) et Christine Luzzatto (Responsable du Service des Aînés de la Commune de Meyrin)

**2<sup>ème</sup> partie sans pause**

4. Adoption PV 40 de la Plénière du 15.06.15
5. Présentation du règlement d'application des statuts de la PLATEFORME
6. Infos de la commission de coordination du réseau de soins et du maintien à domicile par notre déléguée Sophie Courvoisier
7. Infos de la commission consultative des proches aidants par Janine Berberat
8. Infos sur la Journée Isolement du 5 novembre par Yves Perrot
9. Infos de PLATEFORME
10. Propositions et communications des membres et observateurs

**Remerciements à Hans Peter Graf et verrée pour un jeune retraité**

## 1. Accueil

La Présidente souhaite la bienvenue à toute l'assemblée et remercie tout particulièrement les invités et intervenants sur la thématique du bénévolat. Elle salue également Gérald Sapey, journaliste et responsable de notre newsletter, le prochain numéro paraîtra début octobre sur le thème de notre Journée Isolement. Si nous pouvons aujourd'hui continuer la diffusion de *Quelles Nouvelles ?*, c'est grâce au généreux soutien de Pro Senectute Genève que nous pouvons remercier chaleureusement. Applaudissements.

## 2. Présentation d'Irina Ionita, nouvelle Secrétaire de la PLATEFORME

La Présidente présente la nouvelle Secrétaire de la PLATEFORME et lui souhaite la bienvenue. Irina Ionita travaille pour la PLATEFORME à 60%, les lundis et mardis permanents, ainsi que le jeudi comme journée flexible. La nouvelle et unique adresse email du secrétariat de la PLATEFORME est [info@plateformeaines.ch](mailto:info@plateformeaines.ch) et le numéro de téléphone est le 079 890 9631.

## 3. Le bénévolat

Pascal Mundler, responsable des ventes au Centre Social Protestant, présente un exposé sur les défis et les enjeux du bénévolat intitulé « Le bénévolat : choix ou obligation ? ».

### **Qu'est-ce que le bénévolat ?**

PM décline d'abord le mot bénévolat, qui suggère le bien et la volonté (bonne volonté ou volonté bonne ?) et propose plusieurs expressions de cette volonté :

- je veux bien
- je veux le bien
- je veux bien faire
- je veux faire le bien
- je veux bien le faire

Le bénévolat s'exerce dans différents secteurs et, comme dans le cas de la PLATEFORME, il existe autant de bénévoles que de formes de bénévolat. Bien que le bénévolat existe depuis longtemps (Révolution Industrielle), la crise actuelle de l'Etat social pousse à nouveau à chercher des aides gratuites dans de nombreux domaines et avec de nouvelles exigences. L'exemple des associations qui fonctionnent souvent avec un comité bénévole, mais engagent des professionnels opérationnels qui répondent de ce comité : se donne-t-on les moyens de gérer les associations comme des entreprises ?

Face à cette demande croissante et à l'individualisme collectif, il n'y a pas moins de bénévoles, mais plus de choix possibles et plus de difficultés à s'engager.

### **Pourquoi des bénévoles ?**

Il faut toujours être clair sur le rôle, l'utilité et la place du bénévole (petite main, responsable, etc.) et l'informer dès le début sur des attentes réalistes. Tous les bénévoles ne sont pas à leur place et si le bénévolat est ouvert à tous, il n'est pas pour tout le monde. Face aux exigences réciproques, il faut avoir le courage de se séparer d'un bénévole lorsqu'il n'est pas pertinent pour les tâches assignées (notamment dans le domaine technique). De même, il ne faut pas fixer aux bénévoles des objectifs qu'ils ne pourront pas atteindre.

Au niveau de la relation, le bénévolat est différent du travail salarié, dans la mesure où le premier a un besoin plus marqué d'un espace de liberté, de confiance, de bienveillance et de reconnaissance.

### **Difficulté à trouver des bénévoles**

- Les candidats ne savent pas où s'adresser, alors qu'il existe aujourd'hui une association qui regroupe bon nombre d'associations bénévoles et bénéficie d'une plateforme internet: <http://genevebenevolat.ch/#/>

- Un certain flou dans le bénévolat : alors qu'il n'y a pas de lien hiérarchique, le bénévole doit quand-même obéir et se mettre au service d'une association dont il respecte les règles et les valeurs. Sa position bénévole ne lui permet donc pas faire tout et n'importe quoi (« tu ne peux pas me renvoyer parce que je suis bénévole ! »).
- Parfois, procédures trop contraignantes (formulaire, CV, casier judiciaire, etc.), alors qu'il est plus important de se baser sur une certaine confiance, attitude d'ouverture et de bienveillance face au bénévole.
- Les associations et institutions comptent trop sur les bénévoles (33% de la population suisse fait du bénévolat aujourd'hui) : YAKA trouver des bénévoles ! FOCON trouve des bénévoles ! Mais qui doit s'adapter à qui : les bénévoles ou les associations / institutions ? Très certainement tout le monde, en ne mettant pas autant de pression sur les bénévoles (ex : si en EMS les gens se trouvent isolés, que fait la famille ?).

***Le travail bénévole n'est pas rétribué non pas parce qu'il n'a pas de valeur, mais parce qu'il est inestimable.***

### SYNTHESE QUESTIONNAIRES sur le bénévolat

Irina Ionita présente la synthèse des questionnaires remplis par les membres et les observateurs de la PLATEFORME sur la thématique de bénévolat (cf. Annexe)

### TABLE RONDE sur le bénévolat

Animateur : Yves Perrot (YP)

Intervenants : Anne-Marie Struijk (AMS), présidente de la Maison de Tara ; Christine Luzzatto (CL), responsable du Service des Aînés de la commune de Meyrin ; Olivier Chenu (OC), secrétaire général du Mouvement des aînés.

#### ***Quelles expériences du bénévolat ?***

- Commune de Meyrin : l'on travaille avec 50-60 bénévoles avec une moyenne d'âge de 78-85 ans. Difficulté à trouver des bénévoles demandent souvent une contrepartie et préfèrent faire plutôt du dépannage. Il existe également à Meyrin une association bénévole avec un budget de fonction chapeauté par un comité.
- La Maison de Tara : les bénévoles sont au centre, ils reprennent une responsabilité civile qui ne peut pas reposer entièrement sur l'Etat ; ils comblent un manque, refont du lien social. Facilité à trouver des bénévoles car ils leur manque quelque chose dans leur vie professionnelle et souhaitent le combler.
- MDA : plus de 50 activités sont déployées avec le concours des bénévoles, et cela marche très bien parce que les gens aiment ce qu'ils font (plaisir et envie de rencontre).

#### ***Pourquoi utiliser des bénévoles ? Quelle plus-value et quelle formation ?***

- OC (MDA) : Besoin de bénévoles car les budgets sont très restreints et MDA ne peut fonctionner sans ; la qualité d'accueil étant essentielle, le recrutement se fait principalement par cooptation et par coup de cœur. Les bénévoles ne suivent pas des formations spécifiques.
- CL (Meyrin) : La commune ne forme pas les bénévoles, il s'agit de candidatures spontanées qui se soldent par un bref entretien qui permet d'identifier les motivations du bénévole et son état psychologique, etc. La commune n'entre pour l'instant pas en matière pour payer des formations notamment aux chauffeurs de minibus.
- AMS (La Maison de Tara) : Après une longue expérience comme coordinatrice des bénévoles à la Maison de Vessy, AMS a appris de ses erreurs face au recrutement. La formation interactive, notamment telle que donnée par La Maison de Tara, est essentielle car elle permet de décanter ceux qui doivent être là et ceux qui ne sont pas à leur place. L'on ne cherche pas des compétences particulières et l'on ne tente pas de faire entrer les bénévoles dans un profil.

**Quelles pratiques de défraiement ou de paiement des bénévoles ?**

- CL (Meyrin) : A fin d'année, tous les bénévoles sont invités à un repas. Il existe également une participation symbolique aux frais pour les bénévoles qui accompagnent pour des visites et excursions. Le fait de payer le repas et le déplacement semble un bon compromis.
- AMS (La Maison de Tara) : La Maison organise une formation interne gratuite de 100 heures. L'engagement du bénévole formé est d'offrir une année de bénévolat après la fin de la formation.
- OC (MDA) : Cela se fait du cas par cas : pour les sorties en minibus, les bénévoles sont payés ; les bénévoles du secrétariat reçoivent une petite enveloppe symbolique ; une soirée annuelle est organisée pour remercier tous les bénévoles, etc. Il existe une formation pour les chauffeurs de minibus, mais la qualité principale du bénévole reste la capacité relationnelle.

**DEBAT AVEC LA SALLE sur le bénévolat**

- **Statistiques** : Existe-t-il des statistiques cantonales sur le nombre d'heures hebdomadaires par bénévole ? Sur le plan fédéral il existe des statistiques, cependant de telles statistiques sont difficiles étant donné les différentes formes de bénévolat. On estime que 28% de la population suisse fait du bénévolat formel.
- **Bénévolat informel** : Outre le bénévolat formel (engagement, voire contrat), comment peut-on évaluer quantitativement le temps du bénévolat informel et comment le défrayer ? On estime que 50 à 60% de la population suisse s'engage dans une forme ou autre de bénévolat informel (aide aux petits-enfants, aux voisins, etc.).
- **Bénévolat pour démarches administratives** : Ce type de bénévolat a beaucoup de limites, notamment au niveau de la responsabilité juridique, alors que les démarches administratives sont de plus en plus complexes. Cependant, il existe une grande demande de la population et l'Etat profite de ces services bénévoles (notamment de l'AVIVO qui travaille avec une centaine de bénévoles pour aider à remplir les fiches d'impôt). Cela demande une formation conséquente et un suivi important. Dans d'autres cas, notamment à la commune de Meyrin, on n'emploie pas de bénévoles pour aider la population dans ses démarches administratives ; cela est pris en charge par des professionnels, des collaborateurs administratifs avec une formation adéquate.
- **Responsabilité civile** : Au-delà de l'assurance responsabilité civile (ARC) individuelle, les associations sont vivement encouragées à contracter une ARC pour l'association.
- **Contexte socio-politique actuel** : Avec l'arrivée de réfugiés syriens (100-200 réfugiés arriveront à Genève par semaine), il risque d'y avoir un besoin accru de bénévoles.
- **Actions de proximité** : Les actions de proximité sont les actions du futur et elles devraient se multiplier : l'exemple du Troc social organisé par l'Unité d'action communautaire de Servette/Saint-Jean <http://www.ville-geneve.ch/themes/social/action-communautaire-espaces-quartier/unites-action-communautaire-uac/uac-servette-saint-jean-petit-saconnex/activites-regulieres/troc-social/>
- **Genève Bénévolat et Centre Genevois du Volontariat CGV** : Quelle différence entre les deux ? Genève Bénévolat est une plateforme informatique qui met en relation les besoins des associations et les bénévoles. Le CGV, qui existe depuis 1973 et qui est aujourd'hui membre de Genève Bénévolat, requiert un déplacement physique des bénévoles aux locaux de l'association pour s'y inscrire. La PLATEFORME est également membre de Genève Bénévolat.
- **Bénévolat à l'Association Alzheimer Genève** : la directrice de l'association lance un appel à l'aide concernant la gestion de potentiels bénévoles dans ce domaine particulier. Il existe aujourd'hui une offre croissante de bénévoles spontanés, mais comment les former alors que cela prend un temps précieux ? Par ailleurs, l'on peut se demander pourquoi prendre des bénévoles ? Est-ce un choix philosophique ou un besoin ? Parfois

l'encadrement des bénévoles coûte plus cher (en termes d'argent, de temps, de gestion) que d'engager des professionnels.

- **Accompagnement administratif à domicile** : Pro Senectute Genève travaille avec des bénévoles « à forte compétence ajoutée », à savoir des assistantes administratives à domicile. Bien que l'investissement soit important pour Pro Senectute, cette expérience représente une réelle plus-value en termes de lien social, etc.
- **Nouvelle ère avec les nouvelles technologies** : La génération des baby-boomers demande un autre type de bénévolat. L'offre et la demande ne correspondent plus toujours.
- **Respect des petites associations** : Il est important de respecter le travail des petites associations, notamment par les grandes associations et institutions.

#### SUITE A DONNER aux réflexions sur le bénévolat

A la lumière de tous ces éléments, l'on propose la **création d'un groupe de travail** sur la question du bénévolat : quels bénéfices, enjeux, défis, solutions à trouver ? Une feuille est distribuée pour inscription à ce groupe de travail qui se réunira dans les prochaines semaines.

#### **4. Adoption PV 40 de la Plénière du 15.06.15**

Le PV 40 de la Plénière du 15.06.15 est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

#### **5. Présentation du règlement d'application des statuts de la PLATEFORME**

Comme annoncé, la PLATEFORME s'est dotée d'un règlement d'application des statuts qui a été envoyé aux membres et observateurs avec la convocation à la Plénière. Les membres et observateurs sont invités à en prendre connaissance, pour leur information.

#### **6. Infos de la Commission de coordination du réseau de soins (CCRS) par notre déléguée Sophie Courvoisier**

- Lancement du **portail « Réseau de soins »** : <http://www.ge.ch/reseau-de-soins/> Pour les professionnels qui le souhaitent, il existe un onglet expliquant comment être référencé : [http://www.ge.ch/reseau-de-soins/conditions\\_referencement.asp](http://www.ge.ch/reseau-de-soins/conditions_referencement.asp)
- Le jeudi 26 novembre 2015 aura lieu le **4<sup>ème</sup> Colloque annuel du réseau de soins** sur le thème de la prévention. Il y aura une table pour les flyers, si des membres sont intéressés à diffuser leurs informations, apporter des flyers au secrétariat de la PLATEFORME.

#### **7. Infos de la Commission consultative pour le soutien des proches aidants par Janine Berberat**

- Le vendredi 30 octobre 2015 aura lieu la **Journée annuelle des proches aidants** : [http://ge.ch/dares/planification-reseau-soins/actualite-journee\\_annuelle\\_proches\\_aidants\\_vendredi\\_octobre\\_2015-9187.html](http://ge.ch/dares/planification-reseau-soins/actualite-journee_annuelle_proches_aidants_vendredi_octobre_2015-9187.html)  
Elle réunira six cantons romands (Genève, Vaud, Jura, Neuchâtel, Fribourg et Valais) qui organiseront des actions communes, mais aussi des actions spécifiques dans certaines de leurs communes. Les Foyers de Jour organiseront notamment des portes ouvertes. Un film sur la thématique des proches aidants sera projeté au Ciné 17, avec une table ronde et la présence de Mauro Poggia. Les membres sont invités à proposer au secrétariat de la PLATEFORME des proches aidants qui souhaitent témoigner à cette table ronde.
- Une exposition itinérante « Proches aidants, tous les jours » se tiendra au Grand-Saconnex. Les membres peuvent présenter leurs flyers, en les apportant au Secrétariat. La PLATEFORME sera présente à l'exposition le mardi 27 octobre de 14h à 18h, si des membres souhaitent y assister également et présenter leur association :

[http://ge.ch/dares/planification-reseau-soins/actualite-proches\\_aidants\\_tous\\_jours-9148.html](http://ge.ch/dares/planification-reseau-soins/actualite-proches_aidants_tous_jours-9148.html)

- Un rapport annuel intermédiaire de la Commission est en voie de rédaction.

## 8. Infos sur la Journée Isolement du 5 novembre par Yves Perrot

- Les flyers et les bulletins d'inscription pour la Journée Isolement du 5 novembre 2015 ont été envoyés à tous les membres, qui sont invités à s'y inscrire : <http://journeeisolement15.ch/>. Le public cible sont les **professionnels** des soins et du social, mais aussi les **bénévoles** qui œuvrent contre l'isolement des personnes âgées.
- Le **marché des expériences** est ouvert à tous les membres qui souhaitent présenter une expérience ayant un impact concret contre l'isolement. Un poster de chaque expérience sera réalisé par la Commission Isolement sur la base des informations fournies.
- La présidente de la PLATEFORME remercie la Commission Isolement pour son énorme travail.

## 9. Infos PLATEFORME

- La PLATEFORME accueille et souhaite la bienvenue à un **nouveau membre** : la Fondation Résidence Jura La Tour : <http://www.ems-jurapierredelafee.ch/residence-jura> avec pour déléguée Madeleine Bernasconi.
- Un point de presse a été organisé le 15 septembre 2015 par Mme Esther Alder, Maire de la Ville de Genève, pour présenter le rapport « **Politique de la vieillesse en Ville de Genève** : Une approche globale pour la solidarité intergénérationnelle » : [http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement\\_5/Documents\\_d\\_actualite/2015/politique-vieillesse-rapport-geneve-2015.pdf](http://www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_5/Documents_d_actualite/2015/politique-vieillesse-rapport-geneve-2015.pdf) Ce rapport représente le point de départ pour une mise en œuvre future par les différents services de la ville (cf. ses 7 axes), avec le concours des acteurs associatifs et notamment de la PLATEFORME. Beaucoup reste à faire et la PLATEFORME, notamment sa Commission PolPAGE, doit veiller à cette mise en œuvre. Cependant, l'on peut féliciter Esher Alder d'avoir pris en compte la vieillesse dans sa politique publique et d'avoir écouté également les différents appels des conseillers municipaux qui se sont penchés sur ces questions au fil des ans. L'on attend de même au niveau cantonal, notamment dans la question du désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes. Quid des aînés dans ce désenchevêtrement ? La Commission PolPAGE, dans son rôle de veille, va agender une séance pour travailler sur ce rapport.

## 10. Propositions et communications des membres et observateurs

- Sylvie Munaretto (Croix-Rouge genevoise - CRG) présente Sophie Ortiz, la nouvelle collaboratrice de CRG, qui centralise les appels pour les personnes âgées. La PLATEFORME lui souhaite la bienvenue.
- Martine Sumi (Gymnastique Seniors Genève) présente les nouveaux collaborateurs de GSG, Caroline Chevallay et Ilir Ismaili. La PLATEFORME leur souhaite la bienvenue.
- Lisette Lier (FEGEMS) se présente et se réjouit de participer au nom de la FEGEMS aux réunions de la PLATEFORME. Elle rappelle par ailleurs qu'elle est à la recherche de bénévoles pour rendre visite aux résidents isolés en EMS.
- Stéphane Birchmeier (Ville de Genève) rappelle que le 1<sup>er</sup> octobre la Ville de Genève organise comme chaque année la Journée des personnes âgées : <http://www.ville-geneve.ch/themes/social/manifestations-evenements/journee-internationale-agees/> A Cité Seniors, du 2 au 4 octobre 2015 s'organisent des journées à thème « Genève ville plurielle » : <http://www.ville-geneve.ch/themes/social/seniors/cite-seniors/journees-theme-cite-seniors/journees-theme-sante-question/>

- Cité Seniors et la FAAG échangent actuellement sur la thématique de la formation des seniors ; suite à ces échanges, ils souhaitent par la suite revenir à la PLATEFORME avec des propositions.
- Micheline Toscano (Conseil des Anciens) : le CdA a été invité par la Police cantonale à participer à sa nouvelle campagne PréDiRe (prévention, dissuasion et répression) qui s'intéressera cette fois aux cyclistes en ville. Elle consistera à rappeler aux cyclistes les règles fondamentales de la circulation et de les sensibiliser à la problématique de la cohabitation dans la circulation des seniors et de cyclistes. Une conférence de presse aura lieu le 23 septembre 2015 en présence de la rts, la Tribune de Genève et 20 Minutes, avec la participation de Serge Leuba et Micheline Toscano.
- Hans Peter Graf (FAAG) présente les deux prochains Jeudis de la FAAG sur la thématique de l'habitat : « Adapter mon domicile à mes besoins et situations de vie ». Le 8 octobre l'on présentera un projet pilote sur la cohabitation intergénérationnelle : <http://www.faaq-ge.ch/images/stories/pdf-doc/jeudis-faaq-24sept8oct-2015.pdf>
- Hans Peter Graf (FAAG) rappelle que le Grand Conseil a renvoyé la semaine dernière le PL 11718 Projet de loi modifiant la loi sur les constructions et les installations diverses (LCI) (L 5 05) (Accessibilité des personnes en situation de handicap). La question de l'accessibilité de constructions et installations concerne aussi les personnes âgées ; les intéressés sont invités à s'adresser à HPG.
- Hans Peter Graf (FAAG) rappelle que le mardi 10 novembre 2015 a lieu à Berne la 4ème Journée de mise en réseau Via – « Bonnes pratiques de promotion de la santé des personnes âgées : Du projet au programme ». Anne-Claude Juillerat Van der Linden y fera une présentation sur la PLATEFORME et les actions innovantes pour la promotion de la santé menées par certaines de ses associations membres, dans cadre de la partie « Bons exemples pratiques de Suisse romande ».
- L'association VIVA et Cité Générations présentent le nouveau cycle de conférences Café-croissants qui se tient un jeudi par mois : <http://www.cite-generations.ch/index.php?page=Actualites>
- Anne-Marie Struijk (La Maison de Tara) présente le nouveau dépliant de la Maison et invite les membres à consulter le site internet de la fondation et les dépliants apportés.

**En dernière partie de séance, la PLATEFORME remercie Hans Peter Graf pour tout son travail et son enthousiasme et lui souhaite, autour d'une verrée, une excellente retraite active.**

**PROCHAINE PLENIERE : le lundi 16 novembre 2015 de 14h à 17h dans les locaux du CAD.**

Grand-Lancy, le

Janine Berberat  
Présidente

Anne-Claude Juillerat Van der Linden  
Secrétaire